



PV de l'Assemblée des délégués de l'AFF Samedi 18 août 2012, 09h00 à Siviriez (FC Siviriez)

Le président de l'AFF, M. Bernard Sansonnens, ouvre l'assemblée des délégués de l'AFF et souhaite la bienvenue à tous les participants, délégués et invités.

Il remercie le club organisateur, le FC **Siviriez** et son comité qui ont tout mis en œuvre pour accueillir dignement et chaleureusement les délégués et invités à nos assises annuelles en terres glânoises.

La parole est donnée à Mme **Brigitte Kolly**, présidente du FC Siviriez, club de 3^e Ligue, fondé en 1946.

Par la suite, M. Michel Mauron, syndic de la commune de Siviriez, adresse quelques mots aux délégués.

Le président salue :

a) Les représentants des autorités politiques :

- M. **Willy Schorderet**, préfet du district de la Glâne
- M. **Michel Mauron** syndic de la commune de Siviriez.
- M. **Gérard Chassot**, représentant la commune de Siviriez.

b) Les représentants des autorités sportives :

- M. **Peter Gilliéron**, président de l'Association suisse de football
- M. **Bernard Carrel**, président d'honneur de l'AFF
- M. **Yvan Perroud**, membre du comité de la Ligue Amateur
- M. **Christian Yerly**, membre du comité de la 1^{ère} Ligue
- M. **Sébastien Pedroli**, membre du comité de l'AFS
- Me **André Riedo**, prés. Commission de recours de l'AFF

c) Les représentants d'associations et groupements divers :

- M.M. **Jean-Daniel Rotzetter** et **Daniel Gander** du Gpmt. Vét. de l'ASF
- M. **Steve Guillod**, instructeurs ASF
- M. **Heinz Gutknecht**, repr. le Group. fribourgeois des arbitres / GFA
- M. **Gérald Rossier**, chef technique AFF et **Marc Krattinger**, adm. du Team Fribourg AFF/FFV
- M. **Alain Grosjean**, président et M. **Fortunato** de l'ANF
- MM. **Jean-Daniel Bruchez**, **Stéphane Bétrisey** et **Aurèle Richard**, représentants de l'AVF
- MM. **Augustin Perez** et **Luc Jolidon**, représentants l'ACGF
- M. **Dominique Blanc**, président de l'ACVF, acc. MM. **Gilbert Carrard** et **Alain Klaus**
- MM. **Beat Kunenzli** et **Philippe Schwegler**, représentants l'AFBJ
- M. **Willy Scramoncini**, représentant l'association **Fussball Verband des Kantons Zürich**

- - FC **Ressudens**, m. de l'ACVF, qui participe aux compétitions de l'AFF

d. Membres d'honneur de l'AFF

- Robert Sturny
- Walter Jungo
- Jean-Pierre Sciboz (membre du com. des vét. ASF)
- Hans-Ulrich Frehner
- Sigi Perroulaz
- Paul Vonlanthen
- Kanis Siffert
- Gérard Nicolet
- Bernard Monney

e. Partenaires de l'AFF :

- M. **Hubert Thommen**, représentant Spécial Olympics
- M. **Mauron Daniel**, représentant Dany Sports
- M. **André Helbling**, représentant la BCF (excusé)

f. Bienvenue aux représentants de la presse :

- La Liberté :
- Freiburger Nachrichten :
- La Gruyère :
- M. Vincent Chobaz
- M. Bruno Grossrieder
- Mme Karine Allemann

g. Salutations cordiales :

- Les membres de nos commissions et les responsables du football des enfants - juniors E/F
- Toutes les personnes qui collaborent de près ou de loin au bon fonctionnement de l'AFF

Le président de l'AFF salue également très amicalement les délégués pour tout le temps qu'ils consacrent au sein de leur club à défendre et promouvoir le football.

Hommage aux disparus :

Avant d'entamer l'ordre du jour, il convient d'avoir une pensée pour celles et ceux, dont nous avons à regretter le décès durant cette année et qui laisseront à jamais un souvenir dans nos mémoires. Ne pouvant tous les citer, le président de l'AFF ne peut manquer d'avoir une pensée particulière pour deux décès récents et qui nous ont particulièrement marqués l'AFF :

- Celui de **René Aebischer** grand ami de l'AFF et membre émérite du comité de l'AFF 100.
- Celui de **René Déglise**, membre d'honneur de l'AFF et ancien membre du CC.

A leur mémoire, l'assemblée se lève quelques instants.

Le PV sera tenu par nos secrétaires Mmes *Laurence Papaux et Katia Gaillard pour la traduction*

Point 1 de l'ordre du jour

1.1. Appel :

Le contrôle des présences s'est effectué à l'entrée de la salle par la remise d'une enveloppe contenant des documents et, notamment la carte de vote blanche.

Nous constatons que sur les **99** clubs convoqués, 99 sont représentés.

Ces 99 clubs totalisent donc 99 voix.

La **majorité absolue** est de : 50 voix. La **majorité des ¾** est de 75 voix.

Les majorités requises pour les élections et votations sont fixées par l'art. 19 des statuts de l'AFF.

2.1. Convocation :

Elle a été annoncée lors de l'assemblée des présidents à **Grangeneuve**, par les communiqués no **4, 5** et **7** par circulaire en juin et enfin par l'envoi des rapports, tout ceci conformément à l'art. 15 de nos statuts.

Aucune remarque **l'assemblée peut donc délibérer valablement.**

3.1. Cartes de vote :

Chaque club a droit à une voix. Chaque délégation a reçu une carte de vote blanche.

Point 2 de l'ordre du jour

2.1. Désignation de scrutateurs :

Après les contacts pris par M. **Alain Defferrard**, les scrutateurs suivants sont proposés :

Tables A :	M. Martial Bächler	FC La Brillaz
Tables B :	M. Pierre-Alain Chassot	FC Villaz/Villarimboud
Tables C :	M Roger Corthésy	FC Avenches
Tables D :	M David Clerc	FC Chénens/Autigny
Tables Invités :	Dominique Baudois	FC Sarine-Ouest

2.2. Repas :

Pour des raisons d'intendance, le président de l'AFF demande aux personnes présentes participant au repas de bien vouloir lever la main.

Table **A** : 42 Table **B** : 41 Table **C** : 23 Table **D** : 14 Table invités : 43 + comité 13 **Total** : 176

Point 3 de l'ordre du jour

3.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des délégués d'Ependes :

Le PV est adopté à l'unanimité.

3.2. Ordre du jour de la présente assemblée :

Aucune proposition n'est apportée à l'ordre du jour statutaire de l'assemblée par les clubs.

Point 4 de l'ordre du jour

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est constitué de l'ensemble des rapports, classements et comptes formant la brochure, qui n'est plus tirée en version « **papier** », mais dont chaque club a reçu le lien pour la consulter.

La passation des saisons s'est déroulée lors de l'assemblée des délégués 2011 réunis à **Ependes** avec le bilan des diverses activités. Le Comité central s'est réuni en **20 séances plénières** pour gérer la nouvelle saison.

Le rideau de l'Euro 2012 en Pologne-Ukraine est maintenant tombé avec son lot d'émotions, de découvertes, sa part d'émerveillement, mais aussi avec le regret amer de l'absence de notre **équipe nationale**. L'Espagne, puissante, solide, parfois un peu « gestionnaire », mais surtout tellement éblouissante lors de la finale, a confirmé, de superbe manière son titre mondial 2010, en décrochant en plus un 3^e titre consécutif important. Elle confirme en cela sa suprématie incontestable au niveau européen. Elle sera sans doute encore au sommet de la hiérarchie au Brésil en 2014 où le tirage au sort de l'équipe de Suisse lui confère toutes chances de franchir l'**Océan Atlantique**.

A l'AFF, la saison 2011-2012 a égrené ses activités et ses compétitions dans un état d'esprit que l'on peut qualifier de « normal » où la sportivité, le respect et le plaisir de jouer au foot, ont largement remporté leur **confrontation** sur la violence et l'incivilité. Certes, la Commission de discipline a dû sévir encore et toujours contre des individus – même des entraîneurs - qui par leur comportement inacceptable, face spécialement aux décisions des arbitres, ternissent l'image d'un sport dont ils sont pourtant des **passionnés**.

La fête, la liesse et un public nombreux et chaleureux ont été au rendez-vous de nos finales de promotion qui, jusqu'à l'ultime rencontre, ont distillé suspens et ferveur avant de désigner les heureux élus. En 4^e et 5^e Ligues, les groupes de promotion étaient – avec succès - pour la première fois composés de 6 équipes, au lieu de 5, ce qui a, parallèlement, donné un attrait supplémentaire aux championnats.

Selon un tournus défini, l'AFF a accueilli cette année, à **Romont**, l'Entente romande, réunissant les présidents de diverses commissions pour une journée de réflexion sur différents sujets d'actualité, dont notamment :

- Règlement sur les installations sportives dont les nouvelles directives proposées sont bien trop contraignantes et inapplicables pour un grand nombre de clubs. La résolution déterminée de l'Entente romande permettra d'ouvrir une nouvelle concertation.
- Concernant le Règlement des entraîneurs, la prise de position, auprès de DT / ASF, de l'Entente romande, s'est conclu par la décision d'admettre uniquement le **diplôme C** pour entraîner la 3^e Ligue.
- Par ailleurs, il est à relever que le Conseil de l'Association a accepté définitivement les **changements libres en 4^e et 5^e Ligues**, dont l'AFF avait lancé le « projet Pilote ».

Au niveau des championnats

Saison contrastée, avec un dénouement inattendu pour les clubs phares du canton. Les FC **Guin** et **Bulle** ont rempli leur mission – quelque peu en soubresauts - dans le championnat de 1^{ère} Ligue, prouvant ainsi leur appartenance méritée à cette catégorie de jeu.

Le FC **Fribourg** a, quant à lui, surpris tout le monde, en accédant à la **1^{ère} Ligue Promotion**, nouvelle catégorie de jeu qui étrennera ses effets cette saison, dans un championnat à 16 équipes. Au-delà du succès purement sportif, cette promotion est aussi une victoire significative de la « **formation** » pratiquée au sein de l'AFF.

Le **Team AFF/FFV** a connu une saison à rebondissements qui n'a heureusement pas altéré ses bons résultats sportifs en compétition « Elite ». La mise en faillite de Neuchâtel-Xamax a eu pour conséquence, malgré de vaines tentatives de sauvegarde, la fin d'un partenariat marqué par un bilan sportif réussi. L'avenir se conjuguera avec le BSC Young Boys dès la saison 2012-2013.

Après une analyse de la situation et la ferme volonté d'offrir les meilleures perspectives aux joueurs talentueux, les dirigeants du Team AFF/FFV ont présenté un **projet novateur** qui a immédiatement obtenu le soutien du Comité central de l'AFF :

- Créer une équipe **M20**, destinée aux jeunes sortant du Team à la fin des M17, qui leur permettra de poursuivre leur formation en condition « Elite » et leur offrir les meilleures possibilités de progression.
- Intégrer cette formation dans le championnat de 2^e Ligue

Soutenu majoritairement et de manière constructive par les clubs présents lors des soirées d'information, il a été décidé – sous réserve de l'**acceptation, tout à l'heure**, par l'assemblée ici présente – de démarrer le projet dès cette saison, avec un championnat de 2^e Ligue à 13 équipes qui passera à 14 dès la saison 2013-2014. Un premier bilan sera tiré après une expérience de 3 ans.

Ces deux événements marquants – 1^{ère} Ligue Promotion / Equipe M20 – confirment, s'il en est besoin, que le football fribourgeoise et **bien vivant** et les quelques chiffres suivants sur la formation prouvent son dynamisme :

- **279** équipes de juniors A à D
- **379** équipes de juniors E-F, malgré un fléchissement ressenti dans certaines régions.
- **11** équipes de filles B9 – Effort à faire selon Mme **Véronique Strüby**, notre responsable du foot féminin. Le potentiel « Filles » existe.
- **450** équipes qui ont participé au magnifique Mémorial Sekulic à Gumefens
- **480** équipes d'écoliers qui ont participé à la Crédit Suisse Cup, avec en prime, 2 champions suisses.
- **150** personnes qui ont suivi le cours du Football des Enfants.

Au niveau de l'**arbitrage**, si **35** débutants ont rejoint le corps des directeurs de jeu, le défi du « Team Convocation » de désigner un arbitre à plus de **4000** matchs sur une saison, prend parfois le rôle de **mission impossible**. Il est dès lors de la responsabilité de chaque club de poursuivre sa mission de recrutement. Pour sa part la Commission des arbitres mettra un effort particulier pour le recrutement et la formation des **arbitres « mini »** pour les championnats juniors D9 et filles B9.

Fair-Play

Testé avec satisfaction et avec un impact positif cette saison chez les juniors A, l'utilisation des points de « Pénalités » départagera toutes les équipes du football à 11 dès la saison 2012-2013. Cette nouvelle pratique devrait – et c'est notre souhait – amener chaque joueur à avoir un intérêt individuel et surtout collectif à respecter le Fair-Play.

La Commission Fair-Play a travaillé sur un projet de prix spécial Fair-Play, ainsi que sur une journée Fair-Play.

Finances

Le seul intérêt de l'argent est son emploi. » . En appliquant cette devise de *Benjamin Franklin*, les commissions et les collaborateurs de l'AFF ont, non seulement fourni les prestations qui leur sont demandées, mais ils ont également respecté avec rigueur l'enveloppe budgétaire votée par l'assemblée des délégués.

Il en ressort au bilan final un substantiel **bénéfice** qui fera la part belle à la formation dans les clubs.

Divers

En plus de ses compétitions et de ses activités traditionnelles, l'AFF a vécu divers événements qui méritent d'être signalés :

- Plusieurs clubs célèbrent /-eront un jubilé important en 2012 : FC **Montagny** (80 ans), FC **St. Silvester** (50 ans), FC **Plasselb** (50 ans), FC **Gumefens/Sorens** (50 ans), FC **Riaz** (50 ans).
- Les finales des vainqueurs des coupes romandes des juniors A-B-C seront déroulées à Bulle.
- Le Trophée des Cinq (tournoi des champions d'automne) a décerné ses titres au FC **Cressier** et au FC **Gumefens/Sorens**
- Après la coupe de la 5^e Ligue, celle de la 4^e Ligue a vécu, avec succès, sa 1^{ère} édition remportée par le FC **Grolley**

En Conclusion

Les pages des « **Rapports annuels** », contenant les rapports des présidents de commissions, retracent les éléments qui ont marqué la saison 2011 – 2012.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Point 5 et 6 de l'ordre du jour

5 Rapport de caisse et de vérification / Approbation des comptes

Comme relevé dans le rapport, la saison 2011-2012 se conclut par une situation financière particulièrement saine, grâce à une maîtrise stricte des coûts, aux subventions de la **LoRO**, le soutien de nos 5 sponsors, de la Ligue Amateur et de l'ASF.

Comme 1^{ère} mesure, la **taxe** pour le « Développement du système NIS de Fr. 20.- par équipe », acceptée par l'assemblée 2011 à Ependes, n'a pas été facturée aux clubs.

Les comptes consultables dans le dossier des rapports annuels révèlent un bénéfice de quelque Fr. **59'000.-** dont nous reparlerons tout à l'heure.

La parole est donnée à M. **Alain Defferrard**, responsable des finances de l'AFF, pour quelques informations complémentaires.

La parole est donnée à Monsieur **Jean-Pierre Dewarrat**, du FC Vuisternens/Mézières pour le rapport des vérificateurs des comptes, lesquels ont été vérifiés le 24 juillet dernier.

Herr **Robert Sturny** gibt uns jetzt noch diesen Rapport in Deutsche Sprache.

Les comptes **2011-2012** sont donc acceptés par l'assemblée à l'unanimité.

6 Répartition du bénéfice

L'exercice 2011-2012 dégage une somme disponible de Fr. **60'025.-**

Le Comité central propose à l'assemblée de le répartir de la façon suivante :

- **Fr. 32'800** en faveur de l'Action « **Label Juniors** » qui seront répartis aux clubs ayant annoncé des prestations répondant aux critères de la CTJ.
- **Fr. 5'000.-** en provision pour le jubilé du 125^e anniversaire de l'AFF
- **Fr. 5'000.-** en provision pour l'organisation du secrétariat.
- **Fr. 10'460.25** en provision pour l'Informatique.
- **Fr. 5'500.-** pour la formation des entraîneurs et l'application du « **Guide de Préformation du football de base** » de l'ACVF.
- Le solde de **Fr. 1265.-** est mis en caisse pour l'exercice 2012 – 2013

Proposition acceptée par 97 voix et une abstention.

Point 7 de l'ordre du jour

7.1. Budget 2012-2013

Le budget de la saison 2012-2013, se trouve dans les enveloppes. Il est placé sous le signe de la **vigilance**. Avec l'introduction des « Points de pénalités » pour départager les équipes, on peut légitimement espérer une **diminution** des amendes des cartons. Malgré cela, il n'est pas envisagé une augmentation des **cartons jaunes** pour cette saison.

M. **Alain Defferrard** prend la parole pour quelques commentaires.

Le budget 2012-2013 est donc accepté par l'assemblée à l'unanimité.

Point 8 de l'ordre du jour

8.1. Démission

Aucune démission de club n'est à signaler. L'AFF en compte actuellement **99** + le FC **Ressudens** qui participe à nos activités.

8.2. Admission

Après l'admission du **Continental Club Corbières** en 2011, aucune demande n'est à l'ordre du jour cette année.

Point 9 de l'ordre du jour

9.1. Palmarès saison 2011 – 2012 :

- | | |
|--|--------------------------------|
| a) Champion fribourgeois de 2 ^e Ligue : | * FC Gumefens/Sorens |
| b) Champion fribourgeois de 3 ^e Ligue : | * FC Überstorf |
| c) Champion fribourgeois de 4 ^e Ligue : | * FC Central la |
| d) Champion fribourgeois de 5 ^e Ligue : | * FC La Tour/Le Pâquier |
| e) Champion fribourgeois des Séniors : | * FC Tafers |

- f) Champion fribourgeois des vétérans : * **SC Düdingen**
- g) Champion 2^e ligue inter féminine : * **FC Etoile-Sporting**
- h) Champion fribourgeois 3^e Ligue féd. : * **FC Ependes/Arconciel**
- i) Champion fribourgeois 4^e L. Ligue féd. : * **FC Murten**
- j) Champion fribourgeois de Futsal : * **Team Old Fox**

Vainqueurs de la coupe fribourgeoise

- a) Actifs : * **FC Richemond FR** (1^{er} tour de la Coupe Suisse)
- b) Séniors : * **FC Seisa 08**
- c) Vétérans : * **FC Ependes/Arconciel**
- d) Actives : * **FC Gurmels**
- e) Coupe 4^e Ligue * **FC Grolley** (1^{ère} édition)
- f) Coupe 5^e Ligue * **FC Gurmels**

Les équipes de juniors vainqueurs des Coupes se trouvent dans les pages des rapports annuels et seront également honorées lors de l'assemblée à **Arconciel**.

9.2. Fair-Play

Aux pages « Classements Fair-Play » de la brochure, se trouvent tous les classements et les sommes que les bénéficiaires toucheront, selon le règlement « **Prix de bonne tenue de l’AFF** »

Le 1^{er} classé reçoit le **60%** de la somme prévue, et le 2^e, le **40%**.

Voici le classement	2 ^e Ligue :	FC Marly	Fr. 933.-
Des vainqueurs	3 ^e Ligue :	FC Seisa 08	Fr. 2'247.-
Par catégorie	4 ^e Ligue :	FC Brünisried	Fr. 3'219.-
	5 ^e Ligue :	FC Villaz/Villarimboud	Fr. 2'095.-
	Séniors :	FC Villarimboud	Fr. 280.-
		FC Le Crêt/Porsel/S.M	Fr. 280.-
	Vétérans :	FC Tafers	Fr. 116.-
		FC Ependes/Arconciel	Fr. 116.-

Somme totale : Fr. **14'954.-**

Dans le cadre du **Concours Suva Liv de l'ASF**, 5 clubs de l'AFF ont été annoncés à l'ASF à l'issue du 1^{er} tour **FC Seisa 08** **FC Brünisried**
FC Schmitten **FC Villaz/Villarimboud**
FC Massonnens.

Chacun a reçu un jeu de maillot d'échauffement et les 5 clubs ont participé au concours national.

Le vainqueur 2011-2012 est le **FC Klus-Balsthal**

Classement des équipes fribourgeoises :

FC Schmitten	24 ^e / 60
FC Massonnens	34 ^e
FC Villaz/Villarimboud	35 ^e
FC Brünisried	39 ^e
FC Seisa 08	45 ^e

9.3. Prix Fair-Play du GFA, groupement fribourgeois des arbitres

La parole est donnée à M. **Heinz Gutknecht** qui remplace M. Jean-Michel Bardet, président du GFA, absent pour des raisons professionnelles.

Lauréat : **FC Seisa 08**.

9.4. Remise des insignes de mérite et autres distinctions :

9.4.1. Insignes de Mérite en or :

• FC Tafers	Hans Aebischer	50 ans d'activité
• FC Sviriez	Bernard Despont	40 ans d'activité
• FC Kerzers	Erwin Krieg	35 ans d'activité
• FC Giffers/Tentlingen	Willy Nydegger	26 ans d'activité
• FC Tafers	Daniel Zurkinden	25 ans d'activité
• FC Giffers/Tentlingen	Beat Fasel	21 ans d'activité
• FC Überstorf	Hugo Roux	20 ans d'activité
• FC Sarine-Ouest	Dominique Baudois	16 ans d'activité
• FC Wünnewil/Flamatt	Markus Scherwey	16 ans d'activité
• FC Wünnewil/Flamatt	André Wälti	15 ans d'activité
• FC Überstorf	Hubert Quiel	15 ans d'activité
• FC Bas-Gibloux	Michel-André Francioli	15 ans d'activité
• FC Überstorf	Anton Stutz	15 ans d'activité
• FC Kerzers	Ernst Kilchofer	15 ans d'activité

9.4.2. L'insigne de Mérite de l'ASF

• Comité central AFF	Hans Kilchoer	5 ans d'activité
----------------------	----------------------	------------------

9.4.3. L'insigne de Mérite AFF

• Membre de la CA Excusé	Mandfred Baeriswyl	10 ans d'activité
-----------------------------	---------------------------	-------------------

9.4.4. Vitrail de l'AFF : 25 ans d'arbitrage

• FC Courgevaux	Beat Feller	25 ans d'arbitrage
• FC Seisa 08	Yvo Zosso	25 ans d'arbitrage

9.4.5. Anniversaires de clubs :

Plusieurs clubs ont fêté ou vont fêter un anniversaire ou un événement marquant durant en 2012.

- FC	Montagny	80 ans
- FC	St.Silvester	50 ans
- FC	Plasselb	50 ans
- FC	Gumefens/Sorens	50 ans
- FC	Riaz	50 ans

Point 10 de l'ordre du jour : Elections

10.1 Election d'un vérificateur suppléant de la commission vérificatrice des comptes :

M. **Jean-Pierre Dewarrat** du FC Vuisternens/Mézières, étant arrivée au terme de son mandat, il est remplacé, selon la pratique habituelle, par le second vérificateur, en l'occurrence M. **Guido Jeckelmann** du FC **Rechthalten/St.Ursen** qui devient ainsi premier vérificateur.

M. **Jacky Papaux** du FC **Estavayer-le-Lac**, 1er suppléant, devient **2e vérificateur**
Mme **Anita Zehnder** du FC **Plaffeien** 2e suppléante, devient **1ère suppléante**.

Il convient donc d'élire un **2e** suppléant à la commission vérificatrice des comptes.

Selon le tournus, il y a lieu de présenter une candidature de la **partie romande**. Dans l'annexe, figure la candidature de Mme **Nadia Perelli**, présidente du **FC Remaufens**.

Mme Nadia Perelli est élue comme 2^e suppléante.

Point 11 de l'ordre du jour | **Propositions du Comité central**

11.1. Projet Team AFF/FFV – Equipe M20

Informés par courrier, par une séance d'information, par les médias, les clubs de l'AFF doivent aujourd'hui prendre position sur un projet novateur qui s'adresse aux jeunes footballeurs talentueux du canton et à qui nous voulons donner une structure adaptée pour poursuivre leur formation « Elite ». Un large soutien nous a encouragés à le mettre en application dès cette saison. Précisons que lors de l'élaboration du calendrier de 2^e Ligue, les clubs, après avoir obtenu « **Réponses** » aux questions posées ont soutenu majoritairement le projet. Deux calendriers ont tout de même été établis, l'un à 13 équipes et l'autre à 12.

Au niveau de la reprise du championnat, il a été prévu que l'équipe Team AFF/FFV Fribourg M20 débute lors de la 2^e journée.

La parole est donnée au Président du Team AFF/FFV, initiateur du projet, M. **Benoît Spicher**, pour quelques mots de présentation.

M. Palli – FC Murten : se demande où est la formation des jeunes footballeurs si 3 joueurs (+ évent. 3 remplaçants) de la première équipe du FC Fribourg peuvent évoluer dans cette équipe.

B. Spicher : Créer une certaine dynamique et pouvoir permettre aux joueurs jeunes d'évoluer dans une équipe de 2^e ligue. 3 joueurs peuvent participer pour autant qu'ils ne soient pas titulaires de la première équipe de leur club.

Le contingent regroupe actuellement 18 joueurs. La volonté est de pouvoir donner du temps de jeu et une formation élite aux jeunes talents de notre canton.

M. Palli – FC Murten : précise qu'ils ne sont pas contre ce projet mais ne sont pas d'accord avec la règle que 6 joueurs de moins de 25 ans puissent évoluer dans cette équipe et que cette règle pourrait fausser le championnat.

B. Spicher : précise que ces modalités ont été éditées par le Comité Central de l'AFF et qu'elles pourront être rediscutées pour le prochain championnat.

L'objectif est de pouvoir permettre à quelques bons joueurs de notre canton d'évoluer en foot élite, d'avoir du temps de jeu et de parfaire leur formation.

Les règles sont identiques aux équipes M21 de la Super League.

M. Fragnière – FC Fribourg :

Attire l'attention sur le fait qu'il faut surtout donner une chance à nos jeunes footballeurs de pouvoir évoluer à un niveau supérieur.

Le partenariat avec YB ouvre une porte sur la Super League.

Cette équipe n'est pas la 2^e équipe du FC Fribourg. Cette équipe devait être inscrite sous un club et les infrastructures de Fribourg (terrains gazon et synthétiques) sont idéales pour cette formation.

La première équipe du FC Fribourg compte 21 joueurs qui ont au minimum 20 ans.

Les équipes du foot élites existeront toujours – elles seront là pour pousser les jeunes à évoluer dans les équipes « phares » du canton.

M. Hirschi - SC Düdingen : le SC Düdingen soutient le projet à 100%.

FC Überstorf : Le FC Überstorf s'est déjà exprimé contre ce projet lors de la séance du 20.6. Il serait favorable à une amélioration au niveau des M12 et 13 mais ne voit pas vraiment la nécessité d'une équipe M20. Les joueurs talentueux pourront être intégrés dans le partenariat avec YB et les autres trouveront une place en 1^{ère} ligue, 2^{ème} ligue inter, 2^{ème} ligue ou en CCJL d'un club fribourgeois. Il est de l'avis que l'affiliation au FC Fribourg fausse le championnat et est donc contre ce projet.

R. Sturny – représentant des clubs alémaniques :

Il précise que le FC Murten n'a pas pris part à la dernière réunion alémanique.

Les avis sont partagés (20 clubs)

Les clubs ont la crainte de perdre leurs joueurs talentueux

Il précise que le laps de temps pour créer le championnat et intégrer cette équipe était très court.

Il demande de bien vouloir accepter ce projet.

B. Spicher : l'idée est de pouvoir poursuivre la formation en football élite pour ces jeunes joueurs et le partenariat avec YB leur apportera une chance supplémentaire.

D'autres modalités seront présentées lors de la prochaine assemblée

Votation

Acceptez-vous que la nouvelle équipe « **Team AFF/FFV Fribourg M20** » soit intégrée au championnat de 2^e Ligue régionale de l'AFF dès la présente saison 2012 – 2013 ?
Les clubs qui acceptent cette proposition sont priés de lever leur **carte de vote**.

	Table A : 22	Table B : 18	Table C : 16	Table D : 15	Invités 1	Total : 72
Avis contraire	Table A : 2	Table B : 7	Table C : 1	Table D : 0	Invités 2	Total : 12
Abstention	Table A : 2	Table B : 2	Table C : 2	Table D : 2	Invités 1	Total : 9

La proposition est acceptée par 72 voix. On souhaite d'ores et déjà au Staff et aux jeunes de cette équipe M20 de relever avec passion ce défi novateur qui débutera le samedi 25 août – 19h00 – à Fribourg.

11.2. Modification du règlement sur la Procédure Contentieuse AFF

Motivation de la proposition du CC

Dans le but de **diminuer** les frais de recours pour les clubs et l'AFF, ainsi que le travail du secrétaire de la Commission de recours et puisque le jugement de la CR est définitif, le Comité central de l'AFF propose de modifier l'art. 32 du règlement sur la Procédure contentieuse, dans le sens de ne plus rédiger et envoyer systématiquement le jugement complet aux parties.

Le montant ainsi économisé pourra être de l'ordre de Fr. 200.- à Fr. 400.- par dossier.

Proposition de modification du texte art. 32 b)

Le jugement complet écrit est remis aux parties, si l'une d'elles le demande (par lettre, email ou fax) dans un délai de 10 jours à compter de la communication de la décision. Les frais de rédaction sont à la charge de la partie qui en a fait la demande. Il est alors envoyé en principe aux parties dans les quatre semaines suivant la demande et ... la suite ne changeant pas.

Votation

Les clubs qui acceptent la modification de l'art. 32 lettre b) telle qu'elle est proposée sur l'annexe 3, sont priés de lever leur **carte de vote**.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Point 12 de l'ordre du jour / Propositions des clubs

L'AFF a reçu dans les délais, **3 propositions** de la part des clubs de la partie alémanique. Elles sont soumises au verdict de l'assemblée.

Clubs de la partie alémanique / Propositions

Aucun match ne doit être fixé les « **vendredi / samedi saint / Pâques / lundi de Pâques** », sauf si des clubs le souhaitent et respectent les directives de l'AFF.

Commentaire du Comité central

Le Comité central ne peut envisager de supprimer une journée de jeu le weekend de Pâques. Aucune date de remplacement n'est possible à cause de la date limite des finales de promotion, de même que la fixation d'une journée en semaine ou d'avancer la reprise du 2^e tour – les clubs n'y ont jamais été favorables. Les **clubs de 2^e Ligue**, lors de l'élaboration du calendrier ont opté de jouer à Pâques – le mercredi – plutôt que de prévoir une journée en semaine.

Les directives - art. 2 Fin de saison - du doc « Planification », stipulent que les matchs doivent être joués, d'entente avec l'arbitre et les deux équipes, *en semaine ou samedi avant Pâques, à Pâques, le lundi ou le mardi de Pâques au plus tard.*

Préavis

Le Comité central estime que les possibilités de jouer les matchs du weekend de Pâques sont suffisantes. Il recommande à l'assemblée de maintenir le **statu quo**.

Robert Sturny : les clubs alémaniques ont transmis ces propositions sans argument qui sont :

- Social : les clubs ont des difficultés de trouver des dates pour jouer ces week-ends surtout au niveau familial
- Economique : pas besoin de chauffer les locaux durant tout un week-end
- Religieux : respecter les plus importantes fêtes religieuses

Les clubs alémaniques maintiennent leur proposition de ne jouer aucun match durant le week-end de Pâques mais de fixer ce tour durant la semaine précédente ou suivante.

FC Courtepin : soutient la proposition des clubs alémaniques (exemple concret : 1^{ère} équipe convoquée le dimanche après-midi de Pâques)

FC Corminboeuf : demande à ce que les équipes n'aient aucune obligation de jouer durant ces journées religieuses.

Votation

Aucun match ne doit être fixé les « **vendredi / samedi saint / Pâques / lundi de Pâques** », sont priés de lever leur **carte de vote**.

Table A : 20 Table B : 17 Table C : 3 Table D : 12 Central : 4 **Total : 56**

Avis contraire

Table A : 6 Table B : 10 Table C : 12 Table D : 4 Central : 0 **Total : 32**

Abstention

Table A : 2 Table B : 1 Table C : 4 Table D : 2 Invités : 0 **Total : 9**

La proposition des clubs alémaniques est acceptée par 56 voix. Dès le championnat 2013-2014 aucun match ne seront fixés les journées de Pâques.

Aucun match ne doit être fixé « **le dimanche et le lundi de la Pentecôte** », sauf si des clubs le souhaitent et respectent les directives de l’AFF.

Commentaire du Comité central

Pour les mêmes raisons exprimées à la proposition 1, le Comité central ne peut envisager de supprimer une journée de jeu le weekend de la Pentecôte. Il évitera cependant, lors des « **matches à la même heure** » de fixer des matchs le jour et le lundi de la Pentecôte - cela se produit de manière cyclique dans le calendrier des fêtes religieuses. (*Ceci est prévu dans les modalités 2012-13*).

Préavis

Le Comité central recommande à l’assemblée de maintenir le **statu quo**, en tenant compte de la remarque citée précédemment.

Votation

Les clubs qui acceptent la proposition telle que présentée dans l’annexe 2, sont priés de lever leur carte de vote .

Table A : 13 Table B : 7 Table C : 0 Table D : 3 Central : 4 **Total : 27**

Statu quo

Table A : 12 Table B : 19 Table C : 18 Table D : 14 Central : 0 **Total : 63**

Abstention

Table A : 3 Table B : 0 Table C : 1 Table D : 0 Central : 0 **Total : 4**

La proposition est refusée et le statu quo est maintenu par 63 voix.

Fixer à **18h00** – au lieu de 18h30 - le premier match d’une soirée lors des « *matches fixés à la même heure – 2 dernières journées* ». Cela permet d’organiser de manière plus optimale deux matchs à domicile.

Commentaire du Comité central

Le Comité central peut accepter une telle proposition, car les conditions et les normes du milieu professionnel et familial ont évolué et peuvent être adaptées à la situation actuelle.

Préavis

Le comité central est **favorable** à la proposition et recommande de l’accepter.

Votation

Les clubs qui acceptent la proposition telle que présentée dans l’annexe 2, sont priés de lever leur carte de vote .

La proposition est acceptée à l’unanimité.

Point 13 de l'ordre du jour

Choix du lieu des prochaines assemblées :

A l'assemblée 2011, à Avenches, l'assemblée a accepté le lieu de l'assemblée **2013**, soit

- **Lac** Organisation par le **FC Misery/Courtion**, le samedi **17 août 2013**

En **2014**, l'assemblée des délégués se déroulera dans le district de la **Gruyère**.

En date du 15 août 2011, le secrétariat de l'AFF a reçu la candidature du FC **Château-d'Oex** qui a été transmise aux clubs dans le communiqué **no 1**.

Sans autre candidature, l'assemblée accepte à l'**unanimité** de confier l'organisation de l'assemblée **2014** au FC **Château-d'Oex** qui avait confirmé son intérêt.

En **2015**, l'assemblée des délégués se déroulera dans le district de la **Veveyse**

Point 14 de l'ordre du jour

Divers

14.1. Championnat 2012-2013

Modalités des Actifs / séniors / Vétérans

Les modalités 2012 – 2013 se trouvent sur le site de l'AFF et il est nécessaire de les consulter avant les dernières journées de championnat, ceci pour éviter des surprises. Points particuliers :

- **Art. 1 a - b** Tableau des matchs joués le dimanche en raison du manque d'arbitres
- **Art 1 d** Critères pour départager les équipes à égalité de points
- Le meilleur au **classement Fair-Play** obtenu dans les matchs du groupe. Nouvelle colonne.
- **Art 8** Tableau des promotions / relégations avec les différents cas de figure.
- **Tirage au sort des Coupes** :
Ils sont publics et les tirages s'effectuent toujours le **mardi – 19h00** - qui suit un tour de qualification.

14.2. Fair-Play : Prix spécial

Sur proposition de la Commission Fair-Play et soutenu par le Comité central, un règlement pour un prix spécial Fair-Play est proposé aux clubs et entre en vigueur dès cette saison.

Un somme substantielle récompensera le / les gagnants. Nous avons des contacts pour un éventuel sponsoring.

La parole est donnée à M. **Sébastien Pedroli**, président de la Commission Fair-Play pour la présentation de ce projet.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

14.3. Radio Fribourg

Une recommandation particulière pour l'émission "**Droit au but**" de Radio Fribourg qui, chaque dimanche soir à **18h20** relate les faits marquants de nos compétitions du weekend et qui donne la parole aux entraîneurs et dirigeants des clubs fribourgeois.

14.4. Site internet AFF

Depuis le 1^{er} juillet, chacun a pu découvrir le nouveau visage du site de l'ASF et des diverses sections.

Depuis lors, nos spécialistes **Samuel Jacquat** et **Hansjörg Siffert** s'activent à actualiser toutes les informations de l'AFF et à les introduire sur le site. Leur travail prendra encore un peu de temps avant que tout soit saisi.

14.5. Commissions de l'AFF pour de brèves informations :

M. **Benoît Spicher**, président de la CTJ

1. **Assemblée des responsables juniors** : Lundi 27 août à 19h30 à Arconciel :

Orateur : M. Robert Raia **président de la CA de notre association nous proposera une équation : « Un arbitre + des joueurs = Un match de foot »**

Une équation sans inconnue avec des termes précis mais qui nous place parfois face à un abîme d'incompréhension. Un arbitre, des joueurs arriveront-ils à cohabiter afin de réaliser leur projet commun ? M. Robert Raia nous fera la démonstration du théorème que nous aimerions voir appliqué par tous nos clubs.

La présence d'un délégué par club participant cette saison à un des championnats A-B-C-D-E est obligatoire. Les clubs appartenant à un regroupement devront également être représentés.

2. **Football féminin / Football des enfants** :

Ces deux sections connaissent un développement réjouissant mais certains signes comme le nombre d'équipes juniors inscrites pour la prochaine saison nous montrent que la prospection pour de nouvelles joueuses / nouveaux joueurs n'est plus aussi dynamique et par conséquent la relève, à moyen terme, n'est pas tout à fait assurée. Osez le foot pour tous, offrez du foot pour tous, soyons plus actifs et inventifs dans notre prospection.

Merci à Véronique Strüby, Mélanie Reinhardt Binder et Jean Ansermet pour le travail fourni dans le cadre du football féminin.

3. **Futsal** :

Le football peut se vivre de diverses manières par exemple par le futsal qui a fait son entrée dans notre association. Le 4^{ème} championnat sera mis sur pied durant la pause hivernale. Les personnes intéressées sont priées de contacter notre secrétariat ou de s'adresser directement à B. Spicher.

4. **Team AFF/FFV**

Le Team AFF-FFV s'est retrouvé dans cette position très inconfortable suite à la faillite du Neuchâtel Xamax. Le comité a réfléchi à divers scénarios pour permettre à notre organisation de conserver sa place au sein du football élite. Trois objectifs prioritaires sont retenus :

1. Poursuivre le travail de détection auprès des M12 – M13
2. Evoluer dans le football élite juniors et bénéficier du Label 1 ASF
3. Offrir une filière de formation supplémentaire à la sortie des M17-M18.

Poursuivre le travail de détection auprès des M12 – M13 :

Mise en place d'une structure nous permettant la possibilité de participer au projet de l'ASF FOOTECO. Cette structure permettra d'être plus actif dans la détection des talents et offrir plus d'activités aux petits passionnés de foot.

Evoluer dans le football élite juniors et bénéficié du Label 1 ASF :

Le projet de base était de poursuivre encore une année le partenariat avec Neuchâtel Xamax puis de travailler avec le BSC Young Boys. Mais diverses dissensions et divergences d'opinion ont obligés à stopper la collaboration. Cette décision finale s'est prise à la fin mai. Ce qui signifiait que le temps était très court pour finaliser le contrat de partenariat avec Young Boys et trouver une solution intéressante pour les joueurs qui étaient prévus en M17 M18. Aujourd'hui, le contrat de partenariat est finalisé et nous pouvons offrir du foot élite à nos jeunes.

Offrir une filière de formation supplémentaire à la sortie des M17-M18 :

- a. Suite à diverses observations et bilan sur le travail de formation, il a été constaté qu'à la sortie de M18, une bonne partie des joueurs n'étaient pas encore prêts à faire le saut dans le football des adultes et ainsi qu'une certaine stagnation de leur développement lorsqu'ils rejoignaient les équipes actives.
- b. Face à ces constats et après discussion avec les clubs phares de notre association, il a été souhaité de mettre sur pied une équipe post-formation regroupant des jeunes de 18 à 20 ans qui évoluera en 2^{ème} ligue fribourgeoise. Dans un premier temps, ce projet était prévu pour le championnat 13-14. Mais, suite aux divers changements de partenariat, le calendrier est projeté pour le championnat 12-13 déjà.
- c. Merci au FC Fribourg pour son engagement et qui assurera le financement de cette nouvelle formation tandis que la conduite sportive se fera en collaboration avec le Team AFF-FFV.
- d. Diverses modalités ont été préparées et présentées aux clubs de notre association :
 - i. Clubs de 2^{ème} ligue : la catégorie la plus touchée par la création de cette nouvelle équipe
 - ii. Tous les clubs de l'AFF : lors de notre séance du 20 juin à Villaz-St-Pierre.
 - iii. Nous avons pu expliquer et commenter ces modalités. Elles seront un garde-fou évitant des disfonctionnements au sein du championnat de 2^{ème} ligue.

M. Robert Raïa, président de la CA

- L'arbitrage fribourgeois se porte plutôt bien malgré quelques incidents
- Il soulève que la convocation des arbitres devient très difficile – manque d'arbitre
- Cours d'arbitres débutants : 20 nouvelles recrues
- Un accent particulier sera mis sur le recrutement des arbitres Minis « juniors D et juniors B9 »
- La CA lance un appel à tous les clubs plus particulièrement aux clubs concernés par le football féminin afin de nous annoncer des jeunes motivés afin qu'ils rejoignent le cadre des arbitres « minis ».

La parole est donnée aux délégués

M. Andrey – FC St. Silvester : certains clubs doivent jouer 3 semaines d'affilée en semaine. Il demande à la commission de jeu de reporter le tour fixé au mercredi 5 septembre 2012 à la fin du championnat.

Le comité central a pris bonne note de cette remarque et essaiera de trouver une solution.

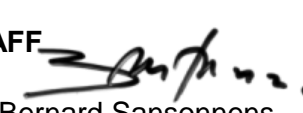
M. Benoît Spicher, vice-président de l'AFF, remercie M. Bernard Sansonnens pour le temps qu'il consacre à l'association fribourgeoise de football.

Clôture de l'assemblée

M. Bernard Sansonnens clôt l'assemblée 2012 à 11h40. Il remercie les délégués et les invités de leur patience, de leur esprit positif tout au long des débats.

Comité Central de l'AFF


Laurence Papaux
Secrétaire


Bernard Sansonnens
Président

Fribourg, le 19 août 2012 LP